



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### LIGUE DE BOURGOGNE DE VOILE

**BEAUNE le 7 Février 2009**

**Présents :** Claude ALEXANDRE (CDV 58), Gaston BEQUIGNAT (CNV), Laurence BERNARD-PAGNIER (YC Le Creusot), Maud BONNOT (YC Chalon), Jean-Michel BONNOT (YC Chalon), Bernard BOUZERAND (CV Montceau-Blanzay), Noël BOUZERAND (YC Montceau-Blanzay), Ghislain BRUGNOT (Ligue), Jean-Marc CATON (Ligue), Pascale CATON (CVPA), Jean-Luc CHARTON (ADAV), Marie-Pierre CHAURAY (ADAV), Marc CHAUVOT (CV Villeneuve), Patrick CHEVALIER (YC Chalon), Denis CHICANNE (CV Villeneuve), Maxime COISY (ADAV), Claude CORDIER (VL Montagny), Yves COSTILLE (ASCOLA), Jean-François DATTA (CVPA), Florence DESLANDRES (CVPA), Martine DESLANDRES (CVPA), Jean DESNOS (ADAV), Max DUCUING (ADAV-CDV 21), Paul DURANTE (CVPA), Cyril FOURIER (Ligue), André FOURNIER (VL Montagny), François FOUTOT (CV Les Settons), Carole GIRARD (CVPA), Olivier GOMAS (CV Macon), Didier GRASSET (VL Montagny), Pierre GUERRY (GE 71), Fred LABIOCHE (VL Montagny), Jean-Luc LABONNE (ADAV), Claude LAURIOT (YC Chalon), Christophe LEPAPE (CV Villeneuve), Agathe LERAT (CVPA), Lucie LERAT (CVPA), Olivier LERAT (CVPA), Patrick LUNARD (CV Villeneuve), Franck MARIN (ADAV), Eric MARLIOT (FFVoile), Bernard MEURGEY (ADAV), Jean-Claude MICOL (YC Chalon), François MILLET (YC Le Creusot), France MILLET (YC Le Creusot), Joris MILLET (CVPA), Alain MILLIET (ADAV), Nicolas NIBOUREL (DRDJS), Jean-Claude NOUVELOT (CDV 71), Baptiste PAGNIER (YC Le Creusot), Jean-Pierre PAPET (CROS), Elora PARIS (CVPA), André PARIS (CVPA), Jean-Robert POTIER (Activital), Ghislain REMOND (CNV), Jack SALINGARDES (CV Les Settons), Virginie SCREVE (CVPA), Denis SEGUINIER (CNV), François SEGUINIER (CNV), Jean-Paul TERRET (CDV 71), Eric THIERY (CDV 71), Stanislas TOMMY (CVPA), André TOUYRAC (CV Villeneuve), Morane VUILLAUME (CVPA).

**Excusés :** Mr PELLETIER Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports, Mme Safia OTOKORE, Vice Présidente du Conseil Régional, chargée de la Jeunesse et des Sports, Mme Chrystel CONTREPOIS du cabinet Courreau, Yves PREGERMAIN, Alain GIZARDIN, Robert BECKER, Michel PETIT.

#### **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> mars 2008**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

### **Rapport moral du Président**

Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs, Chers amis, J'ai une fois de plus le plaisir de vous présenter mon rapport moral de Président de la Ligue de Bourgogne de Voile. Plaisir et inquiétude à la fois car malgré le souhait parfois de passer la main, vous m'avez convaincu de continuer, et cela fait déjà maintenant 28 années que je vous présente mon rapport moral.

Je risque aujourd'hui d'être totalement hors la loi si le Président de la République met en application sa volonté de limiter à 2 les mandats des élus sportifs associatifs, qu'ils soient Président de Fédération ou de Ligue, de CROS. Même si cette limitation ne me paraît pas appropriée ni opportune je pense que notre ligue traverse une période difficile en matière de bénévolat. Quand je dis ligue, j'inclus bien sûr les CDV et les clubs. Je ne sais si cette crise du bénévolat s'est généralisée à toutes les activités sportives, mais la voile en Bourgogne ne me semble pas être épargnée. Cela peut s'observer dans la gestion des clubs bien sûr mais aussi dans l'activité sportive, en particulier au niveau des déplacements collectifs, au niveau de l'arbitrage, également au niveau de l'obtention ou de la conservation des labels (labels EFV en particulier).

On constate aussi ce phénomène dans le fonctionnement des commissions de la ligue, bref on constate de plus en plus une certaine lassitude des dirigeants bénévoles et un manque de renouvellement, un manque d'engagement des plus jeunes en particulier.

Permettez moi aujourd'hui de lancer un appel solennel à l'engagement associatif. Il en va de notre survie et vous le savez bien mes chers amis, même dans les associations où il y a des professionnels salariés, il y a besoin de dirigeants bénévoles.

Je souhaiterais que dans la prochaine mandature nous puissions réfléchir tous ensemble et tenter d'envisager ce réengagement en motivant et en dynamisant nos adhérents. Ce sera l'un des objectifs prioritaires des prochaines années. En ce qui vous concerne, vous qui êtes restés engagés dans vos associations, je voudrais vous en remercier très sincèrement. Je vous remercie pour tout le travail que vous avez fait en 2008 et les années précédentes et j'espère que vous continuerez dans les années prochaines. Merci à toutes et à tous, merci aux présidents de clubs et à leurs bureaux, merci aux gens qui animent les séries, merci aux responsables de Comités Départementaux. Heureusement que vous êtes là, essayons d'être un peu plus nombreux. Vous verrez que nous ne sommes pas arrivés à avoir suffisamment de candidatures pour correspondre à l'ensemble des postes du Conseil d'Administration de la ligue. Nous n'avons que 23 candidatures pour les 29 possibles et il faudra que nous nous mettions tous ensemble pour résoudre ce problème.

Dans les autres domaines l'année 2008 a été très convenable compte tenu une fois de plus de la météo défavorable que nous avons subie pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

En terme de licences nous constatons une augmentation globale de 2%, ce qui est à la fois satisfaisant et frustrant eu égard aux « accidents » survenus à certains clubs sans lesquels notre progression aurait été proche de 10%.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Nous pouvons malgré tout être satisfaits du système de contrat de progrès que nous avons établi avec 10 clubs. Je voudrais remercier très sincèrement la FFVoile et son Président qui se sont associés à la ligue en doublant la ristourne que nous reversons aux clubs et créant ainsi une réelle attractivité.

Quelques chiffres de ristourne :

- 786€ CVPA
- 661€ Baye
- 648€ CV Montceau
- 661€ ADAV
- 496€ CV Macon

J'espère qu'en 2009 nous pourrons signer des contrats avec quelques clubs supplémentaires.

Sur le plan sportif nous avons en 2008 constaté de plus en plus de difficultés pour faire fonctionner le Challenge. Il va falloir le rénover et le faire évoluer et relancer cette activité de base particulièrement pour les jeunes à la sortie de l'école de voile. Il me semble important que nous puissions continuer à avoir ce genre d'épreuve. Je souhaiterais que quelqu'un prenne la responsabilité de ce dossier.

Au niveau supérieur nous avons eu de très belles satisfactions avec en premier lieu un nouveau titre de Champion du Monde Vétérans Europe pour Jean-Luc LABONNE, Patrick CHEVALIER 4<sup>ème</sup>, Jean-Paul TERRET 5<sup>ème</sup>.

Toujours dans la série Europe, il faut signaler la sélection aux championnats du Monde de Pierre-Yves DUPONT et de Ghislain REMOND avec respectivement des places de 16<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>.

En 420 et pour la 1<sup>ère</sup> fois nous avons sélectionné l'équipage féminin de Maud CATON et Elora PARIS aux Championnats du Monde en Grèce.

Une très belle expérience réalisée grâce à son club et à de nombreux partenaires dont la DRDJS qui a soutenu énergiquement ce projet et que je remercie à ce sujet.

Au niveau des championnats de France Jeunes, 23 coureurs se sont sélectionnés dans 7 séries dont le 29<sup>er</sup>.

Stanislas TOMMY MARTIN et Agathe LERAT sont à féliciter pour leur 5<sup>ème</sup> place en Tyka, même si le podium était accessible.

Ghislain REMOND mérite également nos félicitations pour son très beau titre de Vice Champion de France.

Des résultats qui pour une ligue de plan d'eau intérieur ne sont pas si mal que cela.

Bravo donc aux 23 représentants bourguignons et bravo à leur entraîneur Jean-Marc CATON. Malheureusement Jean-Marc nous a annoncé son départ pour d'autres horizons en septembre prochain. Il va beaucoup nous manquer dans la ligue et va beaucoup manquer à ses coureurs, c'est son choix, nous le respecterons. Le moment venu, nous aurons l'occasion de le remercier pour tout ce qu'il a apporté à la voile en Bourgogne et pour lui souhaiter bon vent.

Passons maintenant au plan financier. L'exercice 2008 est légèrement excédentaire malgré le maintien de nos emplois et des augmentations de salaires. Je remercie publiquement le Conseil Régional de Bourgogne ainsi que la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Sports pour leurs aides substantielles ainsi que le Comité Régional Olympique et Sportif pour tout le travail réalisé dans le traitement des demandes de subventions.

2009 verra de nombreux changements dans notre équipe de cadres. Le départ de Jean-Marc CATON et son remplacement éventuel par 2 demi- postes, le départ possible de Pierre GUERRY, départ à la retraite avec le problème de retrouver un entraîneur Optimist, la situation de Cyril FOURIER, préparation physique des équipes de France qui avec le nouvelle olympiade reste à préciser avec la compensation financière de la FFVoile...

Voilà mes chers amis ce qui nous attend en 2009 mais je reste convaincu qu'il faut poursuivre notre politique d'emplois et je pense qu'avec les 2 GE, 71 et 21, cette politique portera ses fruits. Il nous faut des cadres, des salariés, des professionnels, il en faudra plus dans les clubs, et cela devient difficile pour un club d'embaucher un salarié à lui tout seul, l'avenir est peut-être au niveau des GE. Cela va nécessiter une réorganisation et une nouvelle répartition des tâches. Le rôle de coordination de l'Equipe Technique Régionale par Cyril FOURIER va se trouver renforcé. Ghislain BRUGNOT est autonome sur un certain nombre de dossiers, formation AGEFOS et sur le site Internet, j'espère que vous appréciez la mise à jour régulière d'Info Voile Bourgogne qui est devenu un très bon outil d'informations et de communication et on ne peut que le féliciter pour le travail qu'il fait.

Je voudrais terminer ce rapport moral en formulant un vœu, je souhaiterais qu'en 2009 on améliore la collaboration entre les clubs, entre les clubs et les CDV et la Ligue.

La ligue, tout comme la Fédération, n'est rien d'autre qu'une association de clubs qui s'unissent pour mieux défendre leurs propres intérêts. Il n'y a pas de hiérarchie descendante. Il faut appréhender la ligue comme un système ascendant et non l'inverse, mais pour que cela marche bien, je ne connais qu'une recette :

- Vous mettez une bonne dose de dynamisme
- Vous rajoutez 2 doigts de compétence, une grosse louche de confiance
- Vous complétez avec beaucoup de convivialité
- Vous remuez énergiquement
- Vous ajoutez une bonne dose de collaboration et beaucoup de passion
- Vous laissez reposer 15 jours
- Vous servez copieusement tous vos adhérents,
- Je vous promets une super saison 2009

Je compte sur vous tous et je vous remercie.

(applaudissements...)



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

---

### **Rapport financier.**

Le rapport financier est présenté par Florence DESLANDRES, trésorière de la ligue  
35% du budget provient des subventions  
25% de ce budget est consacré à l'emploi.

(CF annexe et dossier de l'AG)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

### **Budget prévisionnel**

(CF annexe et dossier de l'AG)

Le budget prévisionnel est également présenté par Florence DESLANDRES.  
Ce budget prévisionnel est orienté sur l'emploi.

Bernard MEURGEY précise que la ligue de Bourgogne est une des rares ligues de plan d'eau intérieur à avoir un conseiller technique et sportif et il espère qu'elle continuera à avoir ce poste aussi longtemps que la voile existera en Bourgogne. Ce poste est très important car c'est le coordonnateur de l'équipe technique régionale. La ligue a un emploi à temps complet avec Jean-Marc CATON, et il va falloir le remplacer, il y a un emploi à 70% avec Ghislain BRUGNOT, les 30% restants étant sur le club de Montagny. Il y a enfin une participation au GE 71 pour Pierre GUERRY qui entraîne les Optimists. On peut donc financer des emplois de façon pérenne avec du multi financement et il faudra essayer d'intensifier cela.

Le deuxième choix politique est sportif, même si on fait de la voile loisir, nous ne sommes pas une région où on peut délivrer du passeport estival en nombre important. Les écoles de voile, les écoles de sport, les équipes de clubs nécessitent la présence d'entraîneurs. Cela se paye, en emplois, en aide aux coureurs. Pour l'année prochaine on va essayer d'intensifier encore l'aide aux coureurs. Il y a un CREF qui fonctionne bien, qui est subventionné, et pourquoi pas ne pas penser à une expansion avec des idées nouvelles, pourquoi pas une classe sportive au lycée de Chevigny.

Bernard MEURGEY remercie Florence et Martine DESLANDRES pour leur travail, ce qui facilite celui avec le Cabinet COURREAU (applaudissements...)

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **Rapport d'activités.**

Il est présenté conjointement par Ghislain BRUGNOT et Cyril FOURIER.

En ce qui concerne les licences : le CV Panthier augmente de 77%,



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Macon, Montceau, la Nièvre sont également en progression.

Sont en difficulté : Autun, le Creusot (pas d'eau), Sens, Chalon sur Saône, Villeneuve sur Yonne (qui récupère des licenciés de Sens pour 2009).

Il y a -5% de régatiers en global avec cependant une progression des doubles et une stabilité des planches. Petite baisse des Europe et Laser et inquiétude pour les Optimists, Catamarans et Habitables

Challenge :

Pratique maintenue des adultes

Quelques jeunes passent en régates de ligue

Difficulté de renouveler les pratiquants

Pour la participation aux Championnats du Monde et les Championnats de France voir en annexe.

Formation : 52 participants au total.

Les formations qui marchent bien : construction/réparation.

Bonne participation des bénévoles adultes.

Plan de développement 2009-2012 : vers de nouveaux horizons (la fusée).

Vers le haut niveau

Animation sportive

L'école de voile (maintien des labels)

Fonctionnement associatif (tutorat des bénévoles par les cadres sportifs)

(CF annexes et dossier de l'AG)

À l'issue de leurs exposés Bernard MEURGEY remercie les cadres pour leur travail et explique que ce qui a été exposé, ce sont les prémices du plan de développement pluri annuel qui va être rédigé et qui devra être signé avec la Région, il y a encore une année, mais cela se prépare longtemps à l'avance. Il croit savoir qu'un plan pluri annuel se prépare avec le CNDS et avec Jeunesse et Sport. Ce type de plan est intéressant avec une politique sportive qui est écrite et qui nécessite de réfléchir et de se remettre en cause. On demande de l'argent public et on n'a pas le droit de faire n'importe quoi avec ces financements. Il espère que ce plan 2009-2012 permettra de franchir encore une marche ou deux tout en restant une petite ligue de plan d'eau intérieur.

Olivier GOMAS pense que l'orientation de ce plan est intéressante et que cela permet aux clubs de progresser.

Jack SALINGARDES souhaiterait que la progression des clubs soit faite non pas sur 2 ans mais qu'elle soit faite sur une période plus longue, ce qui permettrait de lisser un peu les évolutions du nombre des licences s'il y a un incident de parcours une année.

Bernard MEURGEY répond que cela se fait déjà avec le contrat de progrès et que la base est 2006, au fil des ans cela se verra mieux. Il y a des accidents de parcours pour certains clubs une



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

année puis l'année suivante cela remonte, il faudrait que tous les clubs restent au mieux tout le temps.

Claude CORDIER dans le cadre de la voile scolaire, souhaiterait que dans les années à venir on puisse inviter à l'assemblée générale des représentants de l'éducation nationale car les rapports sont parfois difficiles.

Bernard MEURGEY est entièrement d'accord et regrette qu'on n'y ait pas pensé, ce n'est pas dans nos traditions, et on a beaucoup de difficultés à faire de la voile scolaire. Il faut convaincre et faire venir un inspecteur d'académie ou un CPC ou CPD pourrait être intéressant, et pourquoi pas faire une réunion spécifique voile scolaire. Claude CORDIER pourrait être sollicité.

Cyril FOURIER fait part d'un projet pédagogique sur Baye avec Handi Voile. Un film a été fait sur ce sujet et doit passer prochainement sur France 3

Claude ALEXANDRE pose la question de savoir comment au niveau des clubs savoir pourquoi le nombre de licences augmente une année et pourquoi il diminue une autre année. Y aurait-il des outils qui pourraient être fournis par la FFVoile ? Il est nécessaire d'aider les dirigeants qui sont souvent démunis.

Bernard MEURGEY indique qu'il y a quelquefois des indicateurs qui montrent qu'on passe au vert. Les résultats olympiques peuvent avoir un petit effet, 3 médailles, ce n'était jamais arrivé au niveau de la voile

Il ajoute qu'il ne savait pas qu'il y avait autant de gens qui aimaient la voile, 320.000 personnes inscrites au Vendée Globe Virtuel, c'est extraordinaire, les organisateurs sont les premiers surpris

Eric MARLIOT ajoute que tout le monde a été très surpris par cet engouement et que la FFVoile a essayé de surfer dessus. Nous avons rencontré dernièrement les responsables de cette société Virtual Régatta qui sont de vrais amoureux et passionnés de voile. La Fédération essaye de voir comment on peut établir un partenariat avec eux, le but étant de dire que maintenant il faut des passerelles entre les deux. L'idée serait de faire gagner des stages de voile aux gagnants de ces jeux ou des participations à des évènements.

### **Élections au Conseil d'Administration**

La liste de postulants au Conseil d'Administration comporte 23 noms pour 29 places disponibles. Seules 20 voix représentant les clubs sont présentes et peuvent voter.

Après dépouillement des votes les représentants des clubs ont élu à l'unanimité les 23 postulants.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Les membres du nouveau Conseil d'Administration se réunissent ensuite pour élire le Président, le Secrétaire, le Trésorier ainsi que les responsables des différentes commissions.

### Conseil d'Administration de la ligue de Bourgogne de Voile (2009-2012)

<b>Marie-Pierre CHAURAY</b>	commission formation
<b>Patrick CHEVALIER</b>	médecin de ligue
<b>Claude CORDIER</b>	
<b>Jean-François DATTA</b>	
<b>Florence DESLANDRES</b>	trésorière
<b>Jean DESNOS</b>	Secrétaire général
<b>Max DUCUING</b>	
<b>Alain GIZARDIN</b>	
<b>Olivier GOMAS</b>	
<b>Jean-Luc LABONNE</b>	secrétaire général adjoint
<b>Marie LECLERCQ</b>	
<b>Franck MARIN</b>	
<b>Bernard MEURGEY</b>	président
<b>François MILLET</b>	
<b>Alain MILLIET</b>	commission sportive
<b>Jean-Claude NOUVELOT</b>	
<b>André PARIS</b>	
<b>Michel PETIT</b>	
<b>Yves PREGERMAIN</b>	
<b>Alexis REMERE</b>	
<b>Ghislain REMOND</b>	commission arbitrage
<b>Jean-Paul TERRET</b>	
<b>Eric THIERY</b>	

### Désignation des 3 délégués de la ligue pour l'Assemblée Générale de la FFVoile

3 candidats se proposent pour représenter la ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile le 21 mars 2009 à Paris.

Ce sont :  
Jean DESNOS  
Bernard MEURGEY  
Eric THIERY

Bernard MEURGEY donne ensuite la parole aux différents invités présents.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

### **Allocution de Jean-Pierre PAPET Président du Comité Régional Olympique et Sportif**

Jean-Pierre PAPET félicite Bernard MEURGEY pour sa réélection à la présidence de la Ligue de Bourgogne de Voile ainsi qu'à l'équipe qui va l'accompagner et indique qu'il sera très heureux de l'accueillir dans l'équipe du CROS, s'il est lui-même réélu.

Monsieur le Directeur adjoint, Monsieur le représentant de la Fédération, Mesdames, Messieurs, c'est toujours avec plaisir que je me retrouve dans les assemblées générales des différentes disciplines sportives de la Bourgogne, il me semble qu'il est indispensable qu'au titre du CROS je puisse assister à ces travaux car c'est à ce moment qu'on peut mesurer le travail effectué au cours d'une olympiade.

J'aborderai trois sujets, considérations générales de la vie associative, le sport en Bourgogne, environnement autour et avec le sport.

#### Considérations générales.

Il y a dans chaque assemblée une inquiétude pour le monde associatif, le million d'associations qui existent en France vivent toujours dans des situations extrêmement difficiles car conduire une association, c'est être confronté à un certain nombre de difficultés. Pour être président en particulier, il faut être compétant dans le domaine juridique, gestion des moyens humains, domaine financier qui peuvent conduire aux prud'hommes ou devant les tribunaux, et plutôt que d'être responsable d'une association on préfère faire autre chose. Ceci est inquiétant même si on constate qu'il y a toujours des créations d'associations en France et qu'il y a toujours des bénévoles, mais cela pose beaucoup de difficultés.

On demande pour diriger des associations d'être des professionnels, le CROS et le CDOS proposent des formations pour améliorer les compétences. Cela a un effet positif mais aussi négatif car on peut dévoiler toute l'étendue des difficultés auxquelles le bénévole va être confronté.

Il y a 175.000 associations sportives en France, soit environ 25% du mouvement associatif, ce qui est une force relativement importante.

#### Le sport en Bourgogne.

En ce qui concerne le nombre de licenciés, bravo à la voile qui augmente de 2%, certaines activités sont à l'horizontale et d'autres diminuent. Il y a en Bourgogne, 365.000 licences sportives. Vis-à-vis 1.628.000 habitants de la Bourgogne, nous sommes une région déficitaire en licenciés. On passe de 55.000 licenciés pour la plus forte discipline à 300 pour celles qui en ont le moins. Pour gérer cela il y a des problèmes communs et des problèmes différents. Il faut que la Bourgogne sportive progresse et cela passe par le CROS, les CDOS, les ligues et comités régionaux, les comités départementaux. A la base de tout cela, ce sont ceux qui font du sport dans les 5.000 clubs sportifs de Bourgogne.

J'évoquerai le CNDS qui est une affaire d'Etat puisque ce sont des fonds publics mais aussi une cogestion avec le mouvement sportif. Le CNDS est un prélèvement de 1,78% sur les jeux sportifs et un peu sur le PMU, c'est 121 millions d'euros, cela correspond à 3.093.000€ pour la Bourgogne. Si en 1977 date de sa création sous le sigle de FNDS il y avait 2 lignes, sport de masse, sport de haut niveau. Maintenant, la note de cadrage comporte plus de 20 pages, ce qui rebute



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

certaines clubs à faire des demandes de subventions. Le CNDS est toutefois important car il permet de finaliser les actions de chacun. Sur les 5.000 clubs de Bourgogne, il n'y a que 1.500 demandes de CNDS, dans la moyenne nationale.

Le plancher pour 2009 est de 600€, cependant pour des clubs qui auraient besoin de moins, il y a des pistes à explorer pour ne pas les priver de ces subventions.

En ce qui concerne les CPO (contrat pluriannuel d'objectif), ils sont cadrés avec les olympiades pour une période de 4 années. Des conditions sont requises, le demandeur doit être employeur, et il doit inscrire dans son plan d'action et de développement des Objectifs Cibles. Il ne peut y avoir plus de 30% de pris par ces CPO dans les dotations du CNDS.

Environnement pour le sport en Bourgogne.

Nous avons deux partenaires qui sont à notre écoute, l'Etat et le Conseil Régional qui sous l'angle du sport est très à l'écoute et qui apporte son soutien avec son Président et sa Vice-Présidente. C'est une très grande chance, mais il ne faut pas en revanche décevoir nos partenaires institutionnels.

Je terminerai en vous disant que nous devons tous travailler en équipe, le meilleur exemple est ce qui s'est passé en Croatie où la France a été Championne du Monde avec des joueurs qui travaillaient en équipe. Je citerai enfin les médaillés olympiques aux jeux de Pékin, la Bourgogne a eu une année exceptionnelle avec 8 médaillés. Ceux qui y sont pour quelque chose, c'est le sportif lui-même, son entraîneur et son club.

Merci à vous.

(applaudissements)

Bernard MEURGEY remercie Jean-Pierre PAPET pour son intervention et donne la parole à Eric MARLIOT directeur administratif de la Fédération Française de Voile.

### **Intervention d'Eric MARLIOT Directeur administratif et Financier de la Fédération Française de Voile**

Eric MARLIOT excuse une nouvelle fois Jean-Pierre CHAMPION président de la FFVoile et dit le plaisir d'être présent à cette assemblée générale où c'est la première fois qu'il vient.

Bien que ce soit une ligue de plan d'eau intérieur, je constate que le jour de l'élection on a déjà un projet de politique pour la future mandature qui est présenté et qui va au service des clubs et je ne suis pas sûr que toutes les ligues soient dans ce concept à chaque élection. J'ai remarqué que c'était une équipe soudée, globalement tout a été voté à l'unanimité.

La Fédération est d'abord là pour donner des outils aux clubs et cela fait partie de sa mission. Il y a un problème de communication dans ce domaine entre les uns et les autres et c'est une difficulté qu'il faut qu'on arrive à résoudre dans le futur. On est à votre disposition et on a créé un certain nombre d'outils sur Internet et la « news letter » qui va vers tous les clubs et on demande régulièrement de dire ce qui intéresse les clubs. C'est comme cela qu'a été mis en place un guide du dirigeant ces dernières années. On n'a pas nécessairement les retours, et c'est un vrai intérêt que de faire remonter les informations pour mettre en place les outils qui vont bien.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Il y a une vraie politique et une volonté d'aller vers les clubs en particulier par les conventions mises en place où on puisse répartir le rôle des uns et des autres, que fait la Fédération, que font les Ligues, les Comités Départementaux. Il se fait à la fois de l'information et de la formation avec les grands clubs où il y a des permanents pour instaurer une dynamique et répondre à leurs besoins. L'idée est de démultiplier cela sur le terrain à l'aide des organismes régionaux et départementaux pour faire en sorte que les plus petites structures puissent bénéficier de cela. La démarche d'aller vers les clubs est la bonne politique à mettre en place.

Eric MARLIOT revient sur la symbolique d'avoir un représentant de la Fédération à cette assemblée deux ans après la venue du Président Jean-Pierre CHAMPION pour les 40 ans de la ligue. Le bureau et le Président ont souhaité qu'il y ait un représentant de la Fédération à l'Assemblée Générale d'une Ligue de plan d'eau intérieur, et cela a un certain sens. On a opposé par le passé les ligues de plans d'eau intérieurs aux ligues du littoral, ce n'était plus le cas au cours du dernier mandat avec la politique menée par le Président CHAMPION et cela va se poursuivre pour la suite. On s'est aperçu qu'en dehors du développement de l'école de voile, de la régates, qu'il manquait une animation dans les clubs.

La Fédération est en train de mettre en place les RIR (Règles d'Initiation à la Régates). Ce sont les règles de course à la voile, simplifiées pour les règles principales, pour que le plus grand nombre puisse pratiquer plus facilement.

La Fédération essaye d'ouvrir des qualifications pour faire de l'animation dans le club, sans avoir de diplôme, à l'initiative du président du club.

L'animation n'a pas plus lieu d'exister dans une grande ligue que dans une petite ligue, dans un grand club que un petit club, l'animation doit être partout. « La FFVoile, c'est toute la Voile » quels que soient les supports ou la taille de la structure. A partir de là, il n'y a plus besoin d'opposer « petites ligues et grandes ligues » mais de prêcher la bonne parole partout.

Si je suis ici pour représenter la Fédération, c'est aussi pour dire que vous êtes une équipe formidable qui gère la ligue depuis longtemps, et le premier d'entre eux Bernard MEURGEY fait partie de la liste de Jean-Pierre CHAMPION. C'est un symbole que de faire partie de la liste d'un candidat sortant, et cela permet de mettre en avant le travail des ligues de plans d'eau intérieurs.

La ligue de Bourgogne de voile doit être mise en exergue dans un certain nombre de domaines, en particulier pour l'expérimentation au niveau des licences avec le contrat de progrès. Ceci est intéressant pour les clubs avec les ristournes accordées par la Fédération et la ligue, mais aussi pour les subventions accordées par les divers organismes qui sont liées bien souvent au nombre de licenciés dans le club. La Fédération, quand elle signe une convention d'objectif avec l'Etat, elle a aussi des obligations en terme de licences, augmentation de 1% par an jusqu'en 2012. La FFVoile n'augmentant pas son nombre de licences 2 ligues se sont proposées pour participer à une expérimentation, la ligue de Bretagne ainsi que celle de Bourgogne. Si cette expérimentation est concluante elle pourrait être étendue au plan national. Les chiffres obtenus grâce à cela (2<sup>ème</sup> place en terme d'augmentation) montrent qu'une ligue de plan d'eau intérieur peut être bien placée.

La Fédération a donné une subvention supplémentaire, mais il y a un décalage entre ce qui a été donné l'an dernier et ce qui va être donné cette année, 700€ de plus, alors que les chiffres



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

montrent au final une progression nettement moins importante. Si la Fédération veut poursuivre cette expérimentation, il faut faire en sorte que ces décalages se produisent le moins possible. Pour

que la Fédération donne, il faut aussi qu'elle soit gagnante, elle ne peut pas s'appauvrir même si elle est prête à aider. On n'en n'est pas là, les points sont positifs, et je tenais à dire que la ligue de Bourgogne est une ligue qui vit bien et qui progresse.

Dernière chose, voici le chèque pour les clubs de 2.094€ que je remets au nom du Président de la Fédération. à Bernard MEURGEY.

(applaudissements...)

Bernard MEURGEY remercie Eric MARLIOT pour son intervention et donne la parole à Nicolas NIBOUREL Directeur adjoint de la DRDJS

### **Intervention de Nicolas NIBOUREL Directeur Adjoint de la DRDJS**

Je commence par féliciter le nouveau président pour sa réélection et dit que j'ai bien apprécié le rapport moral que je pourrais intituler « inquiétude sur les Optimists ».

Pour parler de 2008, l'aide de l'état a représenté pour la voile 52.000€ à travers principalement le CNDS. Si on rajoute les rémunérations de l'état pour le cadre technique cela se situe autour de 105 et 110.000€, ce qui n'est pas négligeable. Le but du jeu en 2009 est de faire au moins aussi bien.

Le 13 février 2009, la DRDJS avec le CROS et le CDOS 21 organise une soirée d'information au CREPS de Dijon pour les différentes ligues. C'est un moment important car on va aborder le thème des subventions d'état, notamment celles visées à travers le CNDS. L'information la plus importante est que le plancher a été modifié, aucune subvention ne pourra être inférieure à 600€. Ce seuil a un effet pervers car ¼ des associations qui ont été aidées en 2008, étaient des associations qui avaient demandé des subventions qui se situaient entre 450 et 600€. Il faut déjà se réorganiser pour que les dossiers qui seront présentés devront respecter ce seuil. Les choses évoluent et on est passé d'une logique de « guichet » à une logique de « projet ». Il y a toute une série de thématiques, de « public cible »

Le 2<sup>ème</sup> thème qui sera abordé le 13 février, sera de mobiliser le mouvement associatif en ce qui concerne l'emploi. Il y a un plan de relance qui a été mis sur orbite par l'Etat au plus haut niveau, et le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports est bien sûr concerné. On nous demande de faire 27.000 contrats aidés en 6 mois. L'objectif est élevé, y compris pour une région comme la Bourgogne. La DRDJS va essayer de dire ce qu'il y a moyen de faire en la matière. Il y a des ouvertures, en particulier sur les contrats aidés avec des précisions sur le coût employeur pour montrer que cela est possible avec les nouvelles conditions d'éligibilité. Un CAE sur 6 mois, c'est environ 2.000€ pour l'employeur. Pour un contrat d'Avenir, c'est environ 2.000€ pour la 1<sup>ère</sup> année et 4.000€ pour la 2<sup>ème</sup> année. La DRDJS souhaite mobiliser le plus grand nombre possible



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

d'associations, celles qui le pourront. Il y a des ouvertures intéressantes et il serait dommage de passer à côté, notamment pour la voile car le discours du président va dans ce sens.

La DRDJS c'est aussi l'aide aux personnes, en particulier sur ce qui a été fait pour Maud CATON et Elora PARIS pour leur participation aux championnats du monde. C'était le FLAIJ, le Fond d'Aide à l'Initiative des Jeunes qui n'est pas uniquement réservé à la jeunesse, à la cohésion

sociale. C'est aussi pour le sport. Alexis ROMERE, élu au Conseil d'Administration, qui a été lauréat du Défit Jeune lors du jury d'octobre 2008.

Bonne fin d'assemblée générale, merci à Bernard MEURGEY et merci de votre attention.  
(applaudissements...)

Claude ALEXANDRE se demande pourquoi les subventions ne sont pas versées aux comités départementaux qui pourraient les reverser aux clubs ? Jean-Pierre PAPET répond que le ministère des finances impose qu'une subvention doit être directement versée au bénéficiaire sans intermédiaire.

Jean-Claude NOUVELOT s'inquiète de la restructuration de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et craint de ne plus trouver un interlocuteur pour le CDV 71 ? Nicolas NIBOUREL lui répond qu'il y a dans tous les services de l'Etat un plan de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Il va y avoir des fusions, des directions régionales et départementales interministérielles. La DRDJS va perdre l'aspect départemental et récupérer des personnels qui viennent des Affaires Sociales et de la cohésion sociale. La Direction Régionale va devenir Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale. 80% des personnels seront jeunesse et sports. La plus grosse difficulté pour la DRDJS est de perdre le niveau départemental.

Dans les départements, au lieu d'avoir une direction départementale Jeunesse et Sports, il y aura selon les cas de figure, soit une direction départementale de la Cohésion Sociale soit quand elles seront plus regroupées, une direction départementale de la protection des populations et de la cohésion sociale et c'est dans l'une ou l'autre de ces directions départementales qu'on trouvera le service jeunesse et sports. En direction départementale on perd en lisibilité Jeunesse et Sports, ce qui n'empêchera pas d'avoir le service qui va continuer à traiter les questions comme il le faisait.

Pour le chef lieu de région, il y aura la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale et la Direction Départementale Cohésion Sociale en faisant en sorte qu'elles soient sur le même site que la Direction Régionale avec les anciens personnels qui traitaient des questions départementales.

Il y aura dans chaque département une Direction Départementale inter ministérielle dans laquelle il y aura le service Jeunesse et Sport avec des interlocuteurs qui dans un premier temps seront les mêmes.

Bernard MEURGEY remercie Nicolas NIBOUREL pour ses réponses précises. Il remercie en cette fin d'assemblée particulièrement Eric MARLIOT et Jean-Pierre PAPET de leur présence.



# Fédération Française de Voile

## Ligue de Bourgogne

Nicolas NIBOUREL remet au nom de la Ministre de la Jeunesse et des Sports à Marie-Pierre CHAURAY la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports

L'Assemblée Générale se termine par un apéritif d'honneur pendant lequel sont remises les récompenses aux différents champions.

**Champion du Monde Vétéran Europe** pour Jean-Luc LABONNE, Patrick CHEVALIER 4<sup>ème</sup>, Jean-Paul TERRET 5<sup>ème</sup>.

**Sélection aux championnats du Monde Europe** de Pierre-Yves DUPONT et de Ghislain REMOND avec respectivement des places de 16<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>.

**Sélection en 420** l'équipage féminin de Maud CATON et Elora PARIS aux championnats du monde en Grèce.

23 coureurs se sont sélectionnés dans 7 séries dont le 29<sup>er</sup> aux Championnats de France Jeunes : Stanislas TOMMY MARTIN et Agathe LERAT 5<sup>ème</sup> en Tyka.

Ghislain REMOND Vice Champion de France.

Les différents champions de Ligue (CF rapport d'activité)

Jean DESNOS

Jean-Luc LABONNE